



ÉTATS FINANCIERS

2008-2009

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

Agence spatiale canadienne

Déclaration de responsabilité de la direction

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice terminé le 31 mars 2009 et toute l'information figurant dans ces états incombe à la direction de l'Agence. Ces états financiers ont été préparés par la direction conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité de l'information présentée dans les états financiers. Certaines informations présentées dans les états financiers sont fondées sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, et tiennent compte de l'importance relative. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation des rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières de l'Agence. L'information financière soumise pour la préparation des *Comptes publics du Canada* et incluse dans le *Rapport ministériel sur le rendement* du ministère concorde avec les états financiers ci-joints.

La direction possède un système de gestion financière et de contrôle interne conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont conformes à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, qu'elles sont exécutées en conformité avec les règlements, qu'elles respectent les autorisations du Parlement et qu'elles sont comptabilisées de manière à rendre compte de l'utilisation des fonds du gouvernement. La direction veille également à l'objectivité et à l'intégrité des données de ses états financiers par la sélection appropriée, la formation et le perfectionnement d'employés qualifiés, par une organisation assurant une séparation appropriée des responsabilités et par des programmes de communication visant à assurer la compréhension des règlements, des politiques, des normes et des responsabilités de gestion dans toute l'Agence.

La direction bénéficie aussi du soutien de services de vérification interne dans la recherche d'une imputabilité accrue en regard des objectifs de l'Agence.

Les états financiers de l'Agence n'ont pas fait l'objet d'une vérification.

La version originale a été signée par
Steve Maclean

30 juillet 2009

Steve Maclean
Président
Longueuil, Québec, Canada

Date

La version originale a été signée par
Jacques Côté

30 juillet 2009

Jacques Côté, CMA, FCMA
Chef de la direction financière

Date

Agence spatiale canadienne

État des résultats (non vérifié)

Pour l'exercice terminé le 31 mars
(en milliers de dollars)

	2009	2008
Charges (note 4)		
Sciences et exploration spatiales (SE)	221 919	199 611
Observation de la terre depuis l'espace (OT)	75 116	20 777
Activités liées à la technologie de nature générique (ATG) en appui à OT, SE et TS	47 141	57 140
Télécommunications par satellites (TS)	25 461	24 751
Sensibilisation à l'espace et éducation (SEE)	<u>7 338</u>	<u>5 396</u>
Total des charges	<u>376 975</u>	<u>307 675</u>
Revenus (note 5)		
Sciences et exploration spatiales (SE)	130	51
Observation de la terre depuis l'espace (OT)	4 046	3 995
Activités liées à la technologie de nature générique (ATG) en appui à OT, SE et TS	2 645	3 263
Télécommunications par satellites (TS)	30	9
Sensibilisation à l'espace et éducation (SEE)	<u>10</u>	<u>2</u>
Total des revenus	<u>6 861</u>	<u>7 320</u>
Coût de fonctionnement net	<u>370 114</u>	<u>300 355</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Agence spatiale canadienne
État de la situation financière (non vérifié)
Au 31 mars
(en milliers de dollars)

	2009	2008
ACTIFS		
Actifs financiers		
Débiteurs et avances (note 6)	3 397	5 102
Total des actifs financiers	3 397	5 102
Actifs non financiers		
Charges payées d'avance (note 7)	438 460	450 349
Immobilisations corporelles (note 8)	989 378	1 042 084
Total des actifs non financiers	1 427 838	1 492 433
TOTAL	1 431 235	1 497 535
PASSIFS ET AVOIR DU CANADA		
Passifs		
Créditeurs et charges courues (note 9)	76 408	79 465
Revenus reportés (note 10)	441	458
Indemnités de vacance et congés compensatoires	3 686	3 385
Indemnités de départ (note 12)	10 669	9 838
Autres passifs (note 11)	15 219	15 642
Total des passifs	106 423	108 788
Avoir du Canada	1 324 812	1 388 747
TOTAL	1 431 235	1 497 535

Obligations contractuelles (note 13)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Agence spatiale canadienne
État de l'avoir du Canada (non vérifié)
Pour l'exercice terminé le 31 mars
(en milliers de dollars)

	2009	2008
Avoir du Canada, début de l'exercice	1 388 747	1 392 122
Coût de fonctionnement net	(370 114)	(300 355)
Crédits de l'exercice utilisés (note 3)	305 979	291 661
Revenus non disponibles pour dépenser	(6 837)	(7 257)
Remboursement des charges d'exercices antérieurs	(653)	(2 604)
Variation de la situation nette du Trésor (note 3(c))	2 607	10 943
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 14(a))	5 083	4 237
Avoir du Canada, fin de l'exercice	1 324 812	1 388 747

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Agence spatiale canadienne
État des flux de trésorerie (non vérifié)
Pour l'exercice terminé le 31 mars
(en milliers de dollars)

	2009	2008
Activités de fonctionnement		
Coût de fonctionnement net	370 114	300 355
Éléments n'affectant pas l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 8)	(111 774)	(108 573)
Perte sur radiation d'immobilisations corporelles	(24)	(2 084)
Gain net sur aliénation d'immobilisations corporelles	6	15
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 14(a))	(5 083)	(4 237)
Variations de l'état de la situation financière :		
Augmentation (diminution) des débiteurs et avances	(1 705)	1 465
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	(11 889)	48 186
Diminution des créiteurs et charges courues	3 057	6 501
Diminution (augmentation) des revenus reportés	17	(446)
Diminution (augmentation) des indemnités de vacance et congés compensatoires	(301)	22
Diminution (augmentation) des indemnités de départ	(831)	126
Diminution des autres passifs	423	2 441
Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement	242 010	243 771
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 8)	59 104	48 987
Produit de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(18)	(15)
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations	59 086	48 972
Activités de financement		
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada (note 3(c))	(301 096)	(292 743)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Mandat et objectifs

L'Agence spatiale canadienne (« l'Agence ») a été décrétée « ministère » le 1^{er} mars 1989 en vertu de l'alinéa (b) de la définition de ministère à l'article 2 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Pour sa part, la *Loi sur l'Agence spatiale canadienne*, sur avis conforme du *Premier ministre et en vertu de l'article 29 de la Loi portant sur la création de l'Agence spatiale canadienne* et traitant d'autres questions liées à l'espace, a été sanctionnée le 10 mai 1990 en vertu du chapitre 13 des Lois du Canada (L.C. 1990). Son Excellence le Gouverneur général en conseil a fixé la date d'entrée en vigueur de cette loi au 14 décembre 1990. Le Programme spatial canadien (PSC) vise à assurer le développement et l'application des sciences et technologies spatiales pour répondre aux besoins des Canadiens et à favoriser la création au Canada d'une industrie spatiale compétitive à l'échelle internationale.

En conformité avec l'Architecture d'activités de programmes (AAP), l'État des résultats est présenté par activités de programmes (secteurs d'activités) :

Observation de la Terre depuis l'espace (OT)

L'objectif de l'activité de programme est de développer et d'opérationnaliser l'utilisation de l'observation spatiale de la Terre pour le bénéfice des Canadiens, et ce faisant, de maintenir et d'élargir le leadership du Canada dans les domaines des sciences et de la technologie d'Observation de la Terre.

Sciences et exploration spatiales (SE)

L'objectif de l'activité de programme est de mieux comprendre le système solaire et l'Univers, de développer nos connaissances des éléments constitutifs et des origines de la vie et de renforcer la présence humaine dans l'espace, et ce faisant, de maintenir et d'accroître la contribution du Canada à l'avancement des connaissances scientifiques de l'humanité, et de faire progresser les technologies qui s'y rattachent.

Télécommunications par satellites (TS)

L'objectif de l'activité de programme est de fournir à tous les Canadiens les moyens de participer à l'ère de l'information mondiale et d'en tirer pleinement profit, et ce faisant, de permettre au Canada de demeurer un chef de file mondial en matière de télécommunications par satellites.

Sensibilisation à l'espace et éducation (SEE)

L'objectif de l'activité de programme est d'approfondir la compréhension et d'encourager l'engagement du public envers des questions reliées à l'espace, et ce faisant, de mener à l'amélioration des connaissances scientifiques des Canadiens.

Activités liées à la technologie de nature générique (ATG) en appui à OT, SE et TS

L'objectif de l'activité de programme est de faire preuve de leadership, de coordonner ou d'appuyer l'observation de la Terre, les sciences et l'exploration spatiales et les télécommunications par satellites grâce à des activités de nature générique, et ce faisant, de développer de nouvelles applications spatiales et de favoriser le transfert de la propriété intellectuelle et des technologies éprouvées à l'industrie, aux universités et aux organismes gouvernementaux.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Crédits parlementaires

L'Agence est financée par le gouvernement du Canada au moyen de crédits parlementaires. Les crédits consentis à l'Agence ne correspondent pas à la présentation des rapports financiers en conformité avec les principes comptables canadiens généralement reconnus étant donné que les crédits sont fondés, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les crédits parlementaires. La note 3 présente un rapprochement général entre les deux méthodes de rapports financiers.

b) Encaisse nette fournie par le gouvernement

L'Agence fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par l'Agence est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par l'Agence sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les rentrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

c) Variation de la situation nette du Trésor

La variation de la situation nette du Trésor correspond à la différence entre l'encaisse nette fournie par le gouvernement et les crédits utilisés au cours d'un exercice, à l'exclusion du montant des revenus non disponibles comptabilisés par l'Agence. Il découle d'écart temporaire entre le moment où une opération touche un crédit et le moment où elle est traitée par le Trésor.

d) Revenus

- Les revenus sont comptabilisés dans l'exercice où les opérations ou les faits sous-jacents surviennent.
- Les revenus déjà encaissés mais non gagnés sont présentés à titre de revenus reportés (voir la note 10).

e) Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice :

- Les subventions sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel le paiement est dû ou au cours duquel le bénéficiaire a satisfait aux critères d'admissibilité.
- Les contributions sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel le bénéficiaire a satisfait aux critères d'admissibilité ou a rempli les conditions de l'accord de transfert.
- Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit en vertu de leurs conditions d'emploi respectives.
- Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les installations, les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires et les services juridiques sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif.

f) Avantages sociaux futurs

- Prestations de retraite : Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime multi-employeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations de l'Agence au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale de l'Agence découlant du régime. En vertu des dispositions législatives en vigueur, l'Agence n'est pas tenue de verser des cotisations au titre de l'insuffisance actuarielle du régime.
- Indemnités de départ : Les employés ont droit à des indemnités de départ, prévues dans leurs conventions collectives ou les conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités s'accumule à mesure que les employés effectuent les services nécessaires pour les gagner. Le coût des avantages sociaux gagnés par les employés est calculé à l'aide de l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle pour les prestations de départ pour l'ensemble du gouvernement.

g) Débiteurs et avances

Les débiteurs et les avances sont comptabilisés en fonction des montants que l'on prévoit réaliser. Des provisions sont établies pour les débiteurs externes dont le recouvrement est incertain.

h) Opérations en devises

Les opérations en devises sont converties en dollars canadiens en s'appuyant sur le taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens en utilisant le taux de change en vigueur le 31 mars. Les gains et les pertes résultant de la conversion de devises sont présentés à l'état des résultats sous la rubrique « divers » des revenus et des charges.

i) Immobilisations corporelles

Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 10 000 \$ sont comptabilisées à leur coût d'achat. L'Agence n'inscrit pas à l'actif les biens incorporels, les œuvres d'art et les trésors historiques ayant une valeur culturelle, esthétique ou historique, les biens situés dans les réserves indiennes et les collections dans les musées.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

Catégorie d'actif	Durée de vie utile
Bâtiments	30-40 ans
Travaux et infrastructure	30 ans
Matériel et équipement	10-20 ans
Matériel informatique	5-7 ans
Logiciels	3 ans
Autres équipements comprenant l'ameublement	3-15 ans
Véhicules automobiles	5 ans
Autres véhicules	10 ans
Actifs en construction	Une fois qu'ils sont en service, selon la catégorie d'immobilisation

j) Incertitude relative à la mesure

La préparation de ces états financiers conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor du Canada, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public, exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des revenus et des charges présentés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considère que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif éventuel, le passif pour les indemnités de départ et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Les résultats réels pourraient différer des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les ajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

3. Crédits parlementaires

L'Agence reçoit la plus grande partie de son financement au moyen de crédits parlementaires annuels. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen de crédits parlementaires qui ont été autorisés dans des exercices précédents, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans des exercices futurs. En conséquence, les résultats de fonctionnement nets de l'Agence diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

(a) - Rapprochement du coût de fonctionnement net et des crédits parlementaires de l'exercice en cours

	2009	2008
	(en milliers de dollars)	
Coût de fonctionnement net	370 114	300 355

Rajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les crédits

Ajouter (déduire) :

Amortissement des immobilisations corporelles (note 8)	(111 774)	(108 573)
Revenus non disponibles pour dépenser	6 837	7 257
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 14(a))	(5 083)	(4 237)
Remboursement des charges d'exercices antérieurs	653	2 604
Indemnités de départ	(831)	126
Indemnités de vacance et congés compensatoires	(301)	22
Perte sur radiation d'immobilisations corporelles	(24)	(2 084)
Gain net sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	6	15
Autres	(833)	(997)

Rajustement pour les postes sans incidence sur le coût de fonctionnement net mais

ayant une incidence sur les crédits

Ajouter (déduire) :

Acquisition d'immobilisations corporelles (note 8)	59 104	48 987
Charges payées d'avance	(11 889)	48 186
Crédits de l'exercice en cours utilisés	305 979	291 661

(b) – Crédits fournis et utilisés

	2009	2008
	(en milliers de dollars)	
Crédits fournis		
Crédit 25 - Dépenses de fonctionnement	207 124	201 257
Crédit 30 – Dépenses en capital	118 413	112 078
Crédit 35 - Subventions et contributions	47 031	53 586
Montants législatifs	9 450	9 260
Moins :		
Crédits disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	(19)	(15)
Crédits annulés – Fonctionnement	(10 507)	(22 361)
Crédits annulés – Capital	(61 500)	(55 260)
Crédits annulés – Subventions et contributions	(4 008)	(6 871)
Montants législatifs	<u>(5)</u>	<u>(13)</u>
Crédits de l'exercice en cours utilisés	<u>305 979</u>	<u>291 661</u>

(c)- Rapprochement de l'encaisse nette fournie par le gouvernement et des crédits de l'exercice en cours utilisés

	2009	2008
	(en milliers de dollars)	
Encaisse nette fournie par le gouvernement		
Encaisse nette fournie par le gouvernement	301 096	292 743
Revenu non disponible pour dépenser	6 837	7 257
Remboursements des charges d'exercices antérieurs	653	2 604
Variation de la situation nette du Trésor		
Variation des débiteurs et des avances	1 705	(1 465)
Variation des créiteurs et des charges à payer	(3 057)	(6 501)
Variation des revenus reportés	(17)	446
Variation des autres passifs	(423)	(2 441)
Autres	<u>(815)</u>	<u>(982)</u>
	<u>(2 607)</u>	<u>(10 943)</u>
Crédits de l'exercice en cours utilisés	<u>305 979</u>	<u>291 661</u>

4. Charges

Le tableau suivant donne le détail des charges par catégorie :

	2009	2008
	(en milliers de dollars)	
Charges de fonctionnement		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 8)	111 774	108 573
Services professionnels et spéciaux	108 145	61 756
Salaires et avantages sociaux	72 335	65 591
Déplacements et communications	8 874	7 756
Services publics, fournitures et approvisionnements	6 290	4 833
Acquisition de machinerie et de matériel	18 547	2 111
Information	2 868	1 404
Achat de services et réparations	2 407	2 296
Locations	586	636
Perte sur aliénation d'immobilisations corporelles	35	2 084
Autres	3 184	3 262
Total des charges de fonctionnement	335 045	260 302
Paiements de transfert		
Organisations internationales	33 781	36 944
Industrie	7 587	10 036
Particuliers	292	278
Organismes à but non lucratif	270	115
Total des paiements de transfert	41 930	47 373
Total des charges	376 975	307 675

5. Revenus

Le tableau suivant donne le détail des revenus par catégorie :

	2009	2008
	(en milliers de dollars)	
Revenus		
Revenus tirés de la vente de droits et de priviléges	3 872	3 955
Revenus tirés de la vente de produits et de services	2 572	3 221
Location et utilisation de biens publics	364	23
Gain sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	18	15
Revenus divers	<u>35</u>	<u>106</u>
Total des revenus	<u>6 861</u>	<u>7 320</u>

6. Débiteurs et avances

Le tableau suivant donne le détail des débiteurs et des avances :

	2009	2008
	(en milliers de dollars)	
Autres ministères et organismes fédéraux (note 14(b))		
Autres ministères et organismes fédéraux (note 14(b))	1 711	2 734
Entités externes	1 745	2 383
Avances aux employés	13	23
Moins : Provision pour créances douteuses sur les débiteurs externes	<u>(72)</u>	<u>(38)</u>
Total	<u>3 397</u>	<u>5 102</u>

7. Charges payées d'avance

Le tableau suivant donne le détail des charges payées d'avance :

	2009	2008
	(en milliers de dollars)	
RADARSAT-2 Services payés d'avance		
RADARSAT-2 Services payés d'avance	432 181	445 136
Paiements de transfert payés d'avance	5 942	4 863
Autres charges payées d'avance	<u>337</u>	<u>350</u>
Total	<u>438 460</u>	<u>450 349</u>

8. Immobilisations corporelles

(en milliers de dollars)

Catégorie d'immobilisations	Coût			
	Solde d'ouverture	Acquisitions	Transferts, aliénations et radiations	Solde de clôture
Terrain	85	-	-	85
Bâtiments	115 560	62	722	116 344
Travaux et infrastructure	279	-	-	279
Matériel et équipement	36 450	3 001	(556)	38 895
Matériel informatique	12 401	3 961	(659)	15 703
Logiciels	4 796	-	-	4 796
Autres équipements	1 867 916	164	5 517	1 873 597
Véhicules automobiles	24	-	-	24
Autres véhicules	213	37	-	250
Actifs en construction	101 081	51 879	(6 868)	146 092
Total	2 138 805	59 104	(1 844)	2 196 065

Catégorie d'immobilisations	Amortissement cumulé			Valeur comptable nette		
	Solde d'ouverture	Amortissement	Aliénations et radiations	Solde de clôture	2009	2008
Terrain	-	-	-	-	85	85
Bâtiments	56 479	3 866	-	60 345	55 999	59 081
Travaux et infrastructure	210	29	-	239	40	69
Matériel et équipement	23 637	1 781	(705)	24 713	14 182	12 813
Matériel informatique	9 790	1 288	(1 063)	10 015	5 688	2 611
Logiciels	3 339	1 267	-	4 606	190	1 457
Autres équipements	1 003 101	103 532	(40)	1 106 593	767 004	864 815
Véhicules automobiles	24	-	-	24	-	-
Autres véhicules	141	11	-	152	98	72
Actifs en construction	-	-	-	-	146 092	101 081
Total	1 096 721	111 774	(1 808)	1 206 687	989 378	1 042 084

La charge d'amortissement pour l'exercice terminé le 31 mars 2009 s'élève à 111 774\$ (2008 – 108 573\$).

9. Créditeurs et charges courues

Le tableau suivant donne le détail des créditeurs et charges courues :

	2009	2008
	(en milliers de dollars)	
Charges courues	48 937	51 241
Créditeurs	21 336	22 752
Retenues de garantie	3 514	2 650
Traitements et salaires à payer	1 802	1 540
Comptes créditeurs — Autres ministères (note 14(b))	815	1 141
Autres créditeurs	4	141
Total	76 408	79 465

10. Revenus reportés

Le tableau suivant donne le détail des revenus reportés :

	2009	2008
(en milliers de dollars)		
Sodexho : Loyer perçu d'avance		
Solde d'ouverture au 1 ^{er} avril	-	1
Plus : Encaissements	-	-
Moins : Loyer gagné au cours de l'exercice	<u>-</u>	<u>1</u>
Solde de clôture au 31 mars	<u>-</u>	<u>-</u>
 RADARSAT-2 : Compte à fins déterminées pour inscrire les fonds reçus pour couvrir les charges liées à la réception, l'archivage, le catalogage et l'acquisition de services de satellite.		
Solde d'ouverture au 1 ^{er} avril	449	-
Plus : Encaissements	1 757	701
Moins : Revenus comptabilisés au cours de l'exercice	<u>1 774</u>	<u>252</u>
Solde de clôture au 31 mars	<u>432</u>	<u>449</u>
 RADARSAT-2 : Sommes reçues pour couvrir les charges liées à la préparation des installations du personnel de MacDonald Dettwiler and Associates Ltd. (MDA).		
Solde d'ouverture au 1 ^{er} avril	9	11
Plus : Encaissements	-	-
Moins : Revenus comptabilisés au cours de l'exercice	<u>-</u>	<u>2</u>
Solde de clôture au 31 mars	<u>9</u>	<u>9</u>
Total des soldes de clôture	<u><u>441</u></u>	<u><u>458</u></u>

11. Autres passifs

Le tableau suivant donne le détail des autres passifs :

	2009	2008
	(en milliers de dollars)	
Échange non monétaire ASC/NASA	12 435	11 712
Retenues de garantie	2 680	3 826
Participation des provinces – RADARSAT-1	104	104
Total	<u>15 219</u>	<u>15 642</u>

a) Échange non monétaire

Dans le cadre de l'Accord sur la *Station spatiale internationale conclu en 1998 et ratifié par le Canada* en l'an 2000, suite à l'adoption de la Loi de mise en œuvre de l'Accord sur la Station spatiale internationale civile, en 1999, l'Agence a signé avec la NASA, en août 2001, un accord de troc dont la juste valeur a été estimée à 20,8 millions de dollars américains. Actuellement, tous les coûts ne sont pas disponibles et la juste valeur des services cédés devra être revue lorsque l'identification de tous les coûts sera possible. Cet accord prévoit que l'Agence échange une partie de ses droits d'utilisation de la Station spatiale, l'accès au support canadien d'isolation contre les vibrations en microgravité, et qu'elle assume les coûts de réparation de son manipulateur agile spécialisé. En retour, la NASA fournira à l'Agence des services d'entraînement des astronautes, de satellite et de lancement. Les transactions sous cet accord de troc peuvent avoir lieu durant la vie de la Station spatiale. Au cours des exercices 2002 à 2009, l'Agence a reçu une partie des services d'entraînement des astronautes évalués à 12,4 millions de dollars canadiens. Comme la NASA ne s'est pas prévalué de l'option d'accès à sa partie des droits canadiens d'utilisation de la Station spatiale, l'Agence a comptabilisé un passif de 12,4 millions de dollars canadiens. Relativement à cet accord de troc ou à d'autres accords de même nature qu'elle pourrait conclure avec ses partenaires internationaux en vertu de l'Accord sur la Station spatiale, l'Agence a obtenu une exemption du Conseil du Trésor en application de la politique sur la comptabilisation des opérations non monétaires et n'a pas à imputer la/les transactions à ses crédits parlementaires.

b) Participation des provinces – RADARSAT-1

Ce compte à fins déterminées a été établi afin de comptabiliser les sommes reçues à titre de frais partagés et de paiements anticipés pour des photos du projet RADARSAT. RADARSAT-1 est un satellite d'observation de la Terre pour la surveillance des changements environnementaux et des ressources naturelles de la planète. Il fournit de l'information aux usagers commerciaux et scientifiques dans les domaines de l'agriculture, de la cartographie, de l'hydrologie, de la foresterie, de l'océanographie, des études glaciaires et de la surveillance côtière.

12. Avantages sociaux

a) Prestations de retraite

Les employés de l'Agence participent au Régime de retraite de la fonction publique, qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 p. 100 par année de services valables multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation.

Tant les employés que l'Agence versent des cotisations couvrant le coût du régime. En 2008-2009, les charges s'élèvent à 6,8 millions de dollars (6,72 millions de dollars en 2007-2008), soit environ 2 fois les cotisations des employés (2,1 fois en 2007-2008).

La responsabilité de l'Agence relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada en sa qualité de répondant du régime.

b) Indemnités de départ

L'Agence verse des indemnités de départ aux employés en fonction de l'admissibilité, des années de service et du salaire final. Ces indemnités ne sont pas capitalisées d'avance. Les prestations seront prélevées sur les crédits futurs. Voici quelles étaient les indemnités de départ au 31 mars :

	2009	2008
(en milliers de dollars)		
Obligation au titre des prestations constituées, début de l'exercice	9 838	9 964
Plus : Charge pour l'exercice	1 466	342
Moins : Prestations versées pendant l'exercice	<u>(635)</u>	<u>(468)</u>
Obligation au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	<u>10 669</u>	<u>9 838</u>

13. Obligations contractuelles

De par leur nature, les activités de l'Agence peuvent donner lieu à des contrats et des obligations en vertu desquels l'Agence sera tenue d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années pour l'acquisition de biens ou services. Voici les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite :

(en milliers de dollars)

	2014 et exercices					
	2010	2011	2012	2013	ultérieurs	Total
Acquisitions de biens et services	71 972	33 037	34 348	-	-	139 357
Paiements de transfert	<u>32 493</u>	<u>24 295</u>	<u>19 993</u>	<u>16 743</u>	<u>51 134</u>	<u>144 658</u>
Total	<u>104 465</u>	<u>57 332</u>	<u>54 341</u>	<u>16 743</u>	<u>51 134</u>	<u>284 015</u>

14. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, l'Agence est apparentée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. L'Agence conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal des ses activités et selon des modalités commerciales normales. De plus, au cours de l'exercice, l'Agence reçoit gratuitement des services d'autres ministères, comme il est indiqué à la partie (a).

(a) Services fournis gratuitement

Au cours de l'exercice, l'Agence reçoit gratuitement des services d'autres ministères (installations, frais juridiques et cotisations de l'employeur au régime de soins de santé et au régime de soins dentaires). Ces services gratuits ont été constatés comme suit dans l'état des résultats de l'Agence :

	2009	2008
	(en milliers de dollars)	
Cotisations de l'employeur au régime de soins de santé et au régime de soins dentaires	4 659	3 795
Services juridiques	244	264
Installations	180	178
Total	5 083	4 237

Le gouvernement a structuré certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficience et l'efficacité de sorte qu'un seul ministère mène sans frais certaines activités au nom de tous. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts par Travaux publics et services gouvernementaux Canada, ne sont pas inclus à titre de charge dans l'état des résultats de l'Agence.

(b) Soldes des crébiteurs et débiteurs à la fin de l'exercice entre apparentés

	2009	2008
	(en milliers de dollars)	
Débiteurs – Autres ministères et organismes (note 6)	1 711	2 734
Crébiteurs – Autres ministères et organismes (note 9)	815	1 141

15. Chiffres correspondants

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclasés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.